

Analyse de l'évolution de la Qualité des Données Solvabilité 2, chez les Compagnies d'Assurance, Mutuelles et Institutions de Prévoyance

Etude basée sur les reportings ACPR 2019 et
2022

Avril 2024



3 > Contexte et Résumé

9 > Résultats détaillés

19 > À propos d'Ailancy

SOMMAIRE

Contexte et Résumé

Contexte et Résumé

Le contexte de taux haussiers crée une certaine pression sur les Assureurs et encourage l'ACPR à se montrer de plus en plus regardant sur notamment le sujet des reportings réglementaires et le calcul des ratios de solvabilité.

En publiant pas moins de six nouvelles notices, le régulateur précise ses attentes sur plusieurs sujets autour de la réglementation Solvabilité 2 et notamment quant à la qualité de données utilisées pour les calculs de ratios prudentiels afférents. Elle clarifie ainsi dans une notice dédiée un certain nombre de bonnes pratiques en la matière.

Rappel : une notice vise à clarifier et apporter des explications aux organismes contrôlés, quant aux modalités de mise en œuvre d'un texte réglementaire.

Résumé Notice

Gouvernance

Les règles de Gouvernance sont précisément détaillées avec notamment des explications sur :

- Le Scope des données concernées
- Le RACI et la création d'un Responsable de la QDD et des personnes relais
- La Comitologie
- Zoom sur les données Externes
- Les KPI de la Qualité de données
- La Politique de suivi des mesures

Répertoire de données et Cartographies

Précisions quant au contenu du Répertoire avec une description de l'attendu pour chaque donnée : la description, la localisation, la source, l'usage (processus métier), la criticité, le propriétaire, les modalités et la fréquence de mise à jour.

Les Cartographies des SI et des flux doivent permettre de suivre les traitements de la donnée menant aux calculs prudentiels (lignage)

Contrôle Interne

Les dispositifs de contrôle Internes doivent se saisir du sujet de la QDD et intégrer dans leurs contrôles des éléments visant à assurer que l'exhaustivité, l'exactitude et la cohérence sont respectés. L'ACPR préconise la mise en place d'un référentiel des contrôles à ce sujet.

Le risque de non-qualité de la donnée doit être intégré dans la cartographie des risques.



Le régulateur sera très vigilant en 2024 afin de s'assurer que les compagnies sont précisément aux niveaux escomptés quant à la fiabilité des calculs de leurs engagements financiers

L'ACPR pointe du doigt la gestion des données provenant de sources externes comme un point faible

Standards de qualité élevés

- L'ACPR souligne que les attentes en matière de données entrantes pour le calcul de SCR/MCR sont très élevées
- Il appartient à chaque compagnie d'organiser sa gestion de données internes comme externes de façon harmonisée avec notamment un répertoire et une documentation aux standards attendus

Provenances variées des données

- **Internes brutes** : SI Passif Vie, SI Passif Non-Vie, Datawarehouse, Tables propriétaires
- **Internes enrichies** : Simulations, Estimations (primes, écarts-types), Variations tarifications, Best estimates
- **Externes** : Market Data Providers, Asset Managers, Délégués, Réassureurs, Filiales

Cartographie

- Réalisation d'un travail de cartographie des données par Business Line afin de permettre un mapping le plus complet possible. Utilisation de sources externes et délégués, afin d'évaluer leur importance relative dans les activités.
- Prise en compte des critères tels que la proportion de contrats et/ou de sinistres gérés par rapport au portefeuille total, la quote-part de réassurance et la modélisation de garanties
- La centralisation de la cartographie doit être située au niveau de la DSI et du Contrôle Interne

Réglementation

- Pour les données provenant de fournisseurs spécialisés tels que les marchés financiers ou les catastrophes naturelles, l'entreprise doit examiner les garanties de qualité offertes lors de leur sélection
- Echo sur la réglementation PECEI et la transposition nationale de l'ACPR sur les PSEE. Les dispositifs mis en place doivent prendre en compte la QDD si nécessaire
- En cas de prestataires de services devenant des fournisseurs de données par effet secondaire, un accord écrit doit expliciter les exigences de qualité des données

Données externes

(délégués de gestion, gestionnaires d'actifs, réassureurs, prestataires informatiques et fournisseurs de données)

Mêmes exigences d'intégrité et de granularité : les framework internes d'exhaustivité, exactitude et cohérence s'appliquent

Données internes

Les compagnies d'Assurance doivent intensifier leurs efforts de mise en conformité à plusieurs niveaux et se tourner vers des solutions IA innovantes

OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux des 3 axes principaux : Gouvernance, Répertoire de données et cartographie, et Contrôles Internes
- Reprise en main du répertoire de données et de la cartographie comme base de réflexion pour formaliser la cible attendue
- Description écrite de la Gouvernance de la QDD et de la politique interne de QDD
- Analyse des forces et faiblesses du modèle en place
- Etat des lieux des contrats en cours et Gap analysis
- La source, les intervenants et l'utilisation de la donnée doivent être renseignés à chaque étape de transformation afin de garantir un framework complet

AUDIT de la QDD

Les établissements financiers font face de manière régulière à des plans de remédiation réglementaires ou opérationnels nécessitant la mise en place d'un dispositif de type « task force » dédié afin de traiter la situation

PROJETS MAJEURS

- Communication régulière de la Direction générale
- Cadrage s'appuyant sur un diagnostic précis et un benchmark de marché
- REX sur les traitements opérationnels effectués
- Pilotage précis via des KPI de suivi quotidien
- Task force agile et pragmatique
- Limiter les coûts de remédiation et le risque de non-conformité

Refonte de la Gouvernance Data et de la documentation

Effacer les points faibles de Gouvernance en reprenant les lignes directrices et en intégrant la QDD dans les organes décisionnels et le risque de QDD à la cartographie des risques

Contrôle de la QDD grâce à l'IA

Nettoyage de BDD, détection de valeurs incohérentes, confrontation de données avec plusieurs fournisseurs et sélection, apprentissage de la complétude de données, normalisation, complétude de data manquantes ou alertes.

PROJETS MAJEURS

- Création du Comité de Gouvernance et de pilotage de la donnée, en transverse des comités existants pour éviter la redondance
- Mettre en place une série d'outils permettant le bon contrôle et pilotage de la QDD comme un tableau de bord, un Rulebook de l'ensemble des données et une cartographie SI
- Mise en place d'un responsable de la qualité donnée, garant du corpus documentaire

EXEMPLES DE FINTECHS

SAS

Qualitadd

apidata
PREMIER LE CONTRÔLE DE VOS DONNÉES

Sondant près de 90% du marché de l'assurance et de la réassurance, l'enquête montre que de nombreux points de la réglementation Solvabilité II ne sont pas encore maîtrisés

48%

Des organismes ne disposent **pas encore d'une véritable politique QDD intégralement déployée** (+3% vs 2019 seulement) expliquant sans doute le renforcement des contrôles ACPR à ce sujet.

40%

Des organismes n'effectuent **pas une revue régulière de leurs contrôles de premier niveau.**

29%

n'ont jamais effectué de **contrôle de troisième niveau** au cours d'un Audit dédié.

18%

Des répondants n'utilisent pas de données externes pour le calcul des provisions. **Le niveau de maîtrise des données externes paraît demeurer un point faible important pour la majorité des organismes.**

42%

De ces données externes sont très souvent intégrées dans les systèmes d'information des organismes à un niveau de granularité différent de celui des données internes.

87%

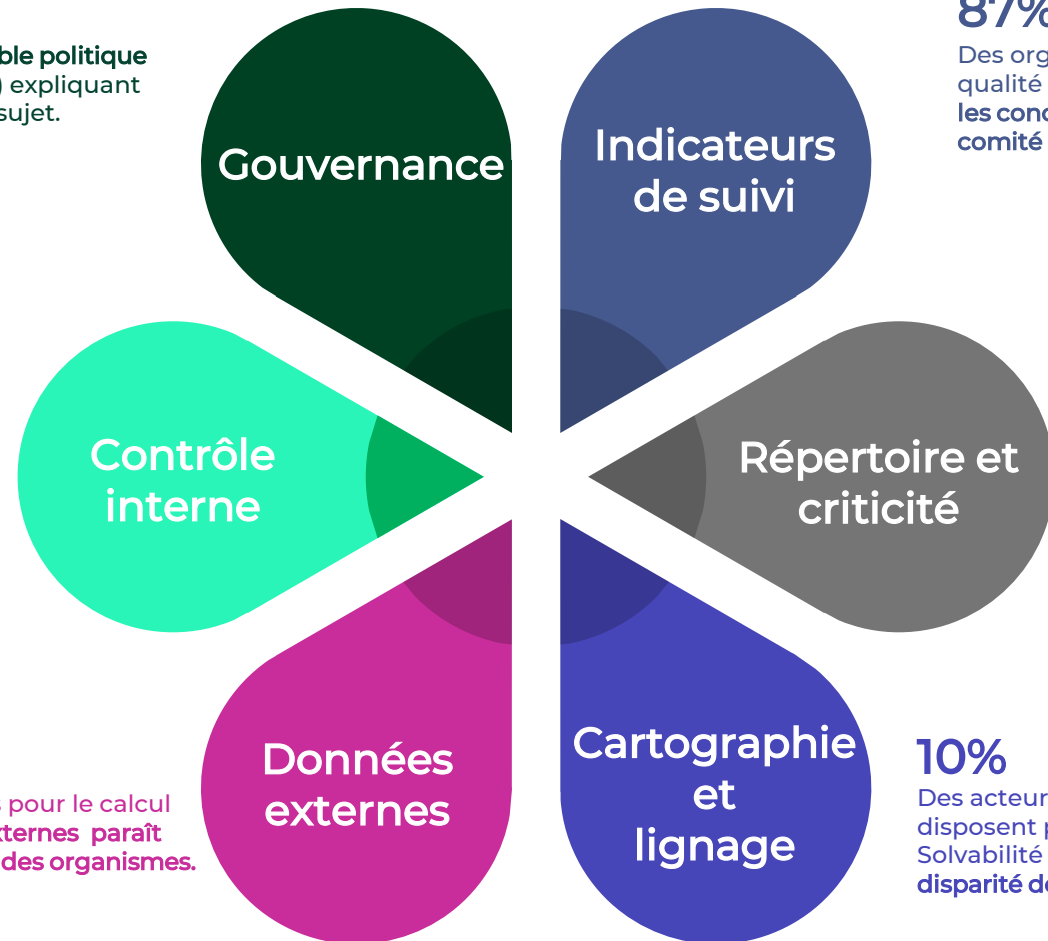
Des organismes ont mis en place des indicateurs de suivi de la qualité des données. **Néanmoins, la synthèse de ces indicateurs et les conclusions qui en découlent sont encore trop peu présentées au comité exécutif (28%) et au conseil d'administration (10%).**

7%

Des organismes ne sont toujours pas dotés d'un répertoire de données (10% en 2019). **Les mutuelles couvrent d'ailleurs beaucoup moins de catégories que les S.A et I.P.**

90%

Des S.A évaluent la criticité contre 63% et 58% pour les mutuelles et I.P.



10%

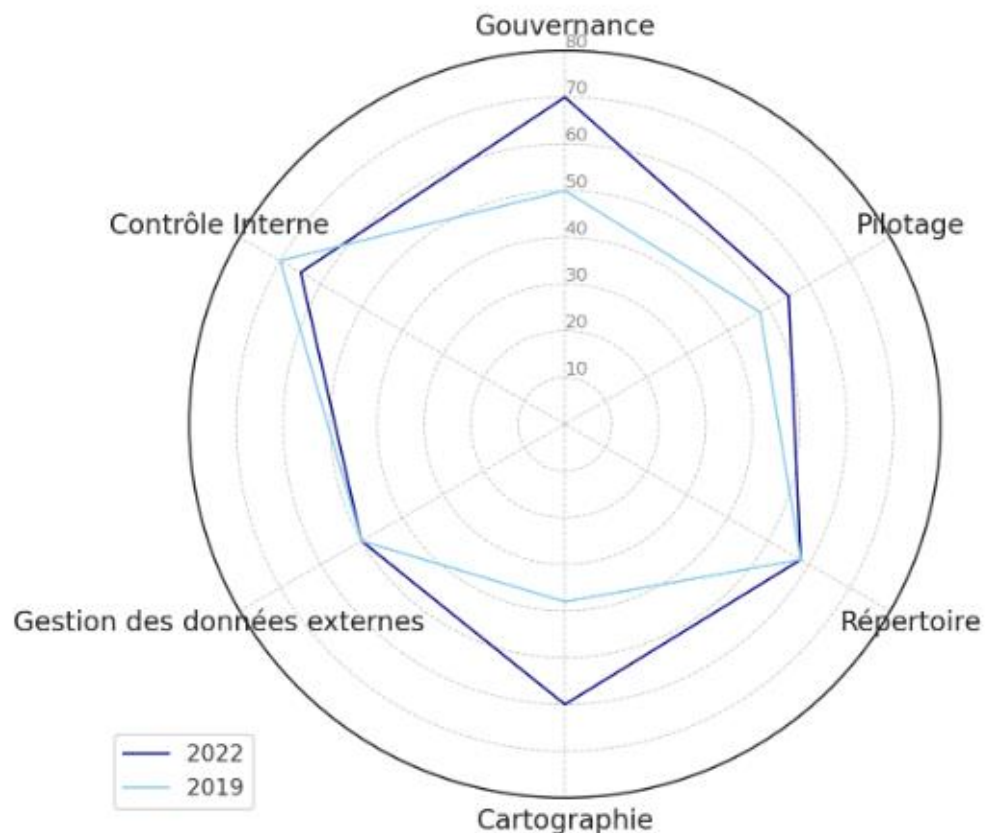
Des acteurs importants (et 12% de l'échantillon total) du marché ne disposent pas d'une cartographie documentée des flux de données Solvabilité II. **Ce taux en surface satisfaisant cache une grande disparité de qualité, de granularité et de mise à jour.**

80%

Des organismes ne documentent pas le lignage des données dans son intégralité et l'utilisation d'outils spécifiques pour la réalisation du lignage est encore restreinte (40%).

La maturité générale du marché selon l'ACPR

Maturité du marché en fonction des catégories d'analyse



Commentaires

- L'attribution d'un score aux réponses individuelles permet à l'ACPR de mesurer et visualiser la maturité moyenne du marché en adressant un score à chaque catégorie.
- On constate une amélioration globale de l'ensemble des catégories par rapport à 2019, excepté pour le contrôle interne qui perd 5pts.
- Finalement, l'ensemble des scores se situant en dessous des 70%, on comprend que la gestion des données alimentant les calculs prudentiels des organismes d'assurance nécessitera des efforts importants dans les années à venir pour se conformer aux réglementations en vigueur.
- Les points faibles : les données externes, le pilotage et le contrôle interne.

Convictions AILANCY

- Les données externes, la documentation, l'outillage des Responsables et le Contrôle interne de QDD seront des sujets majeurs pour 2024.
- Les établissements n'ayant jamais réalisé d'Audit dédié doivent prendre le sujet en main.
- Le déploiement de la politique de QDD reste faible, les acteurs devront activer des leviers supplémentaires pour satisfaire aux exigences du régulateurs sur le sujet.

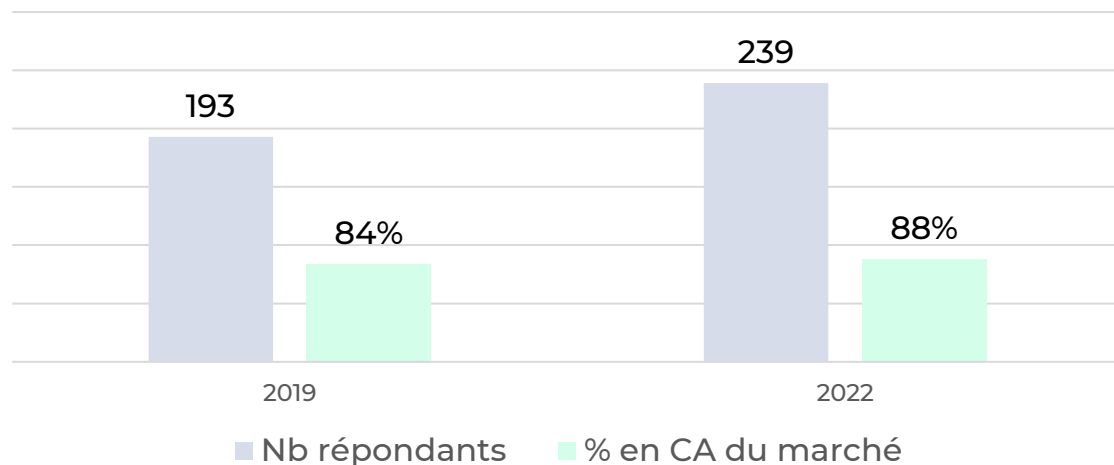
Résultats détaillés

Typologie des répondants de l'enquête

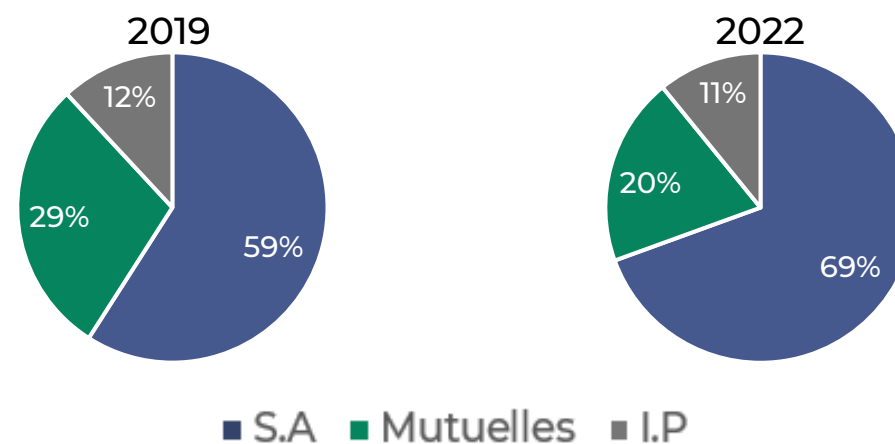
Classification des résultats

- Les résultats seront parfois présentés en fonction de la forme juridique des organismes, selon qu'ils relèvent du code des assurances, du code de la mutualité ou du code de la sécurité sociale. Les 3 groupes ainsi constitués seront respectivement nommés SA, Mutuelles et IP (institutions de prévoyance).
- Les organismes identifiés dans le rapport comme « petit », « moyen », « important » et « majeur » correspondent aux niveaux de primes respectifs suivants (en M d'euros) : 0 à 68M, 68 à 383M, 383 à 1200M et > à 1200M. Chaque catégorie représente un quart du panel de 2022.

Répartition générale



Répartition par entité juridique

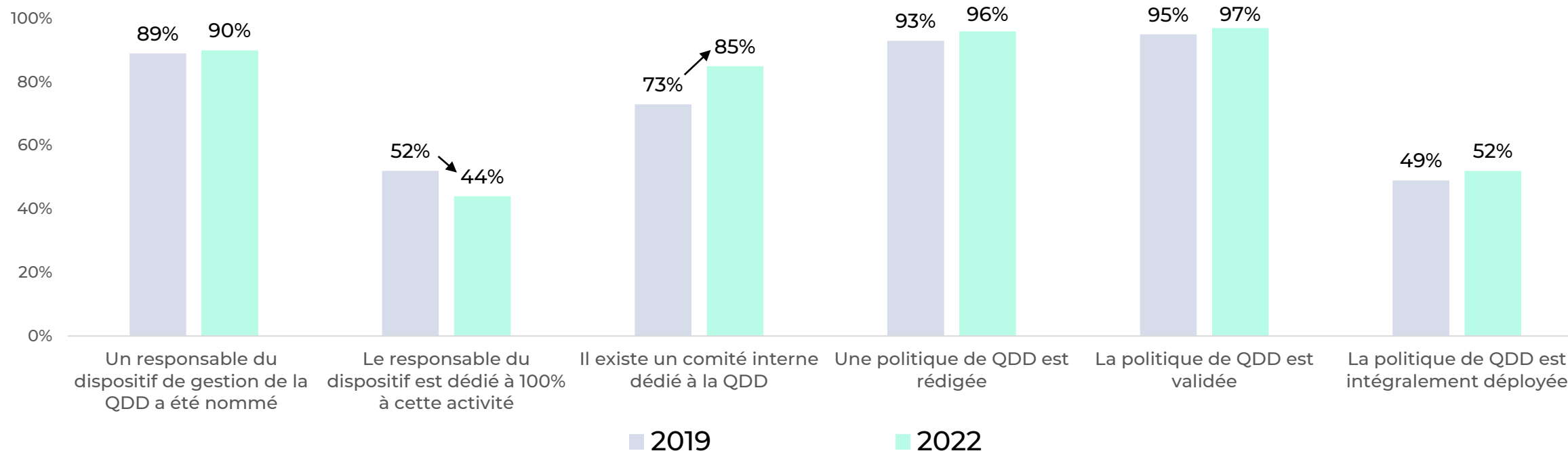


Commentaires AILANCY

- L'échantillon de l'enquête représente une part plus importante de l'ensemble du marché français de l'assurance et de la réassurance. (+ 4% vs 2019)
- Le nombre de sociétés relevant du code des assurances dans l'échantillon est en hausse de 10% quand celui des sociétés relevant du code de la mutualité opère une baisse quasi inverse de -9%. La part des institutions de prévoyance est stable.

La gouvernance et politique de qualité des données

Evolution des caractéristiques de la politique de qualité des données

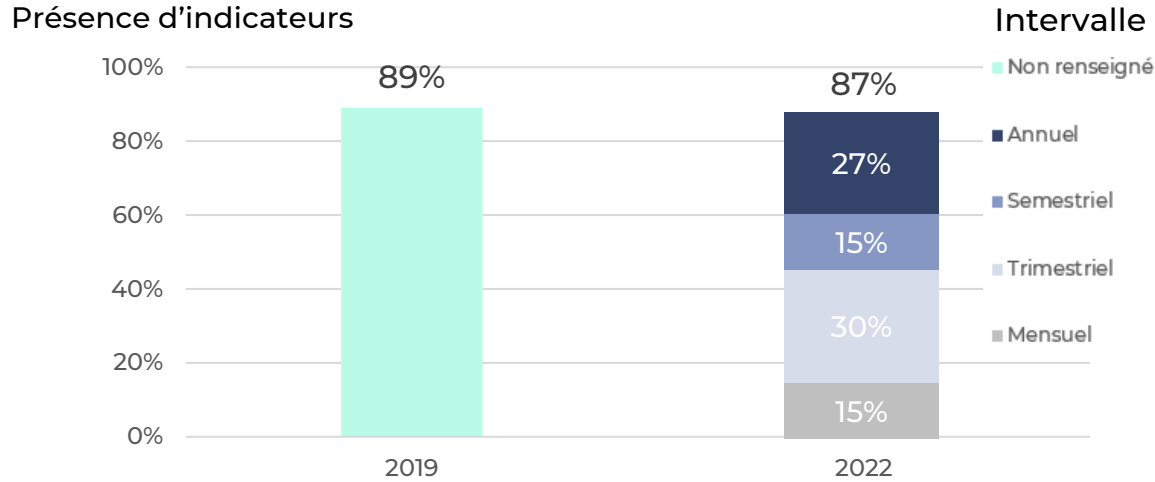


Commentaires Ailancy

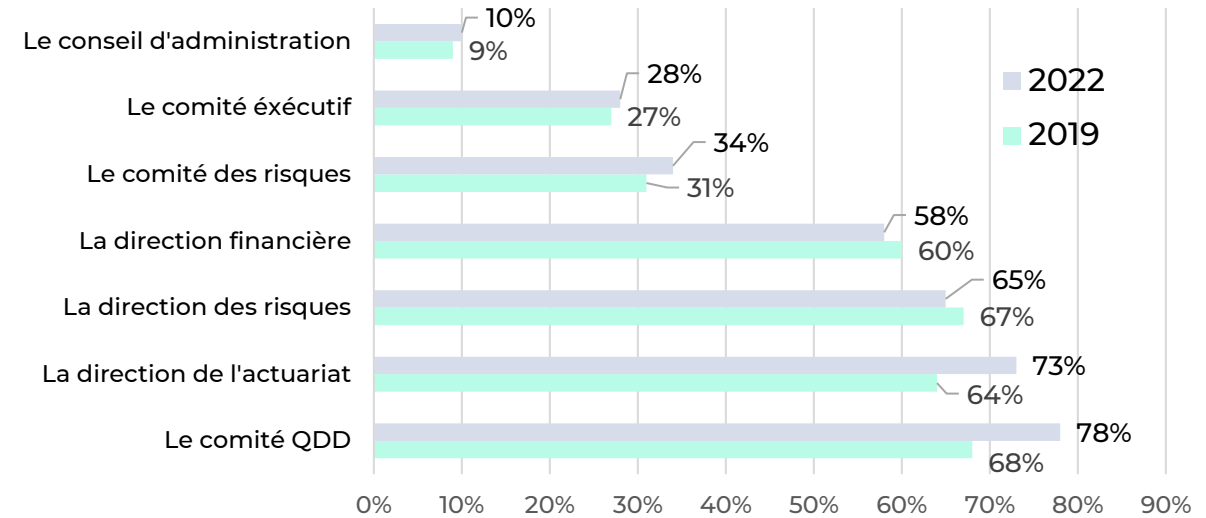
- Seul l'un des six indicateurs présente une baisse. La part de responsable du dispositif de la gestion de la qualité des données dont l'activité est 100% dédiée à ce dispositif diminue ainsi de 8% entre 2019 et 2022. Avec la maturité des acteurs sur le sujet, **on s'aperçoit que la plupart des panelistes n'ont en fait pas besoin d'un ETP plein sur le sujet.**
- L'existence de comité interne dédié à la gestion de la qualité des données est en hausse significative : +12% en 3 ans.
- **On n'observe pas de réelle amélioration sur le déploiement de la politique QDD.** L'effort a été fait pour la création de telles politiques mais il peine à se répandre. Au total, près de la moitié des répondants ne disposent pas encore d'une véritable politique QDD intégralement déployée (+3% vs 2019 seulement) expliquant sans doute le renforcement des contrôles ACPR à ce sujet.

Le pilotage de la qualité des données

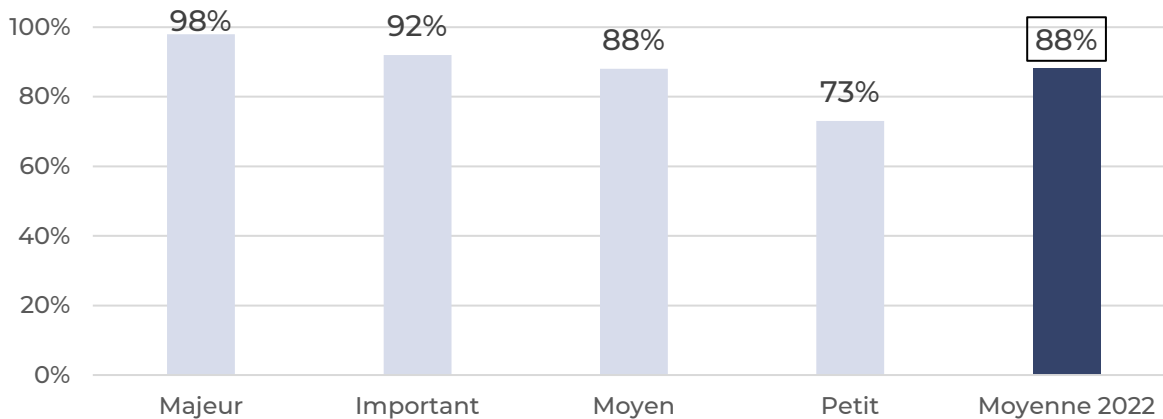
Présence d'indicateurs de suivi de la qualité des données au sein des organismes et leur fréquence d'analyse pour 2022



Instances ou directions informées des indicateurs QDD



Présence d'indicateurs selon la taille de l'organisme en 2022

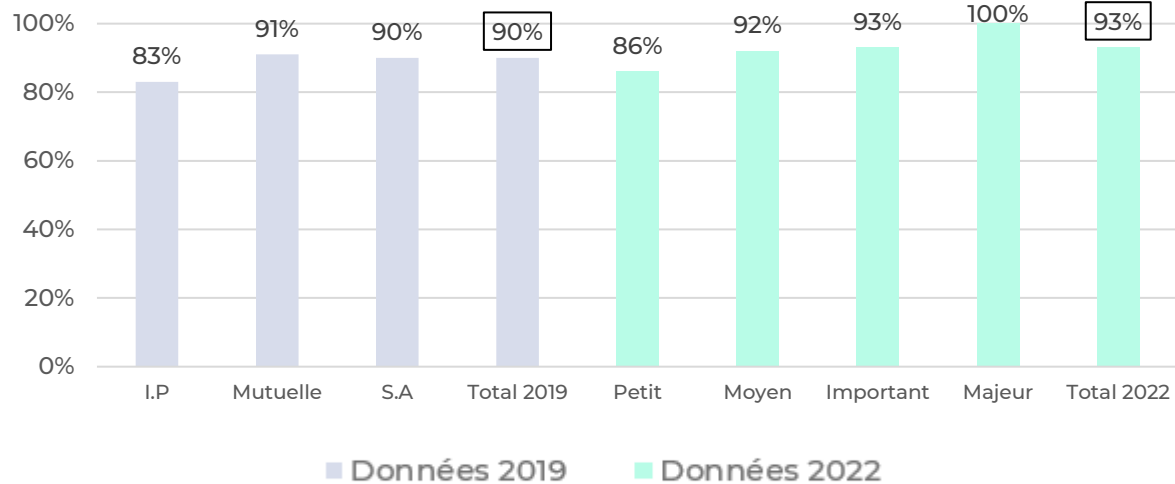


Commentaires Ailancy

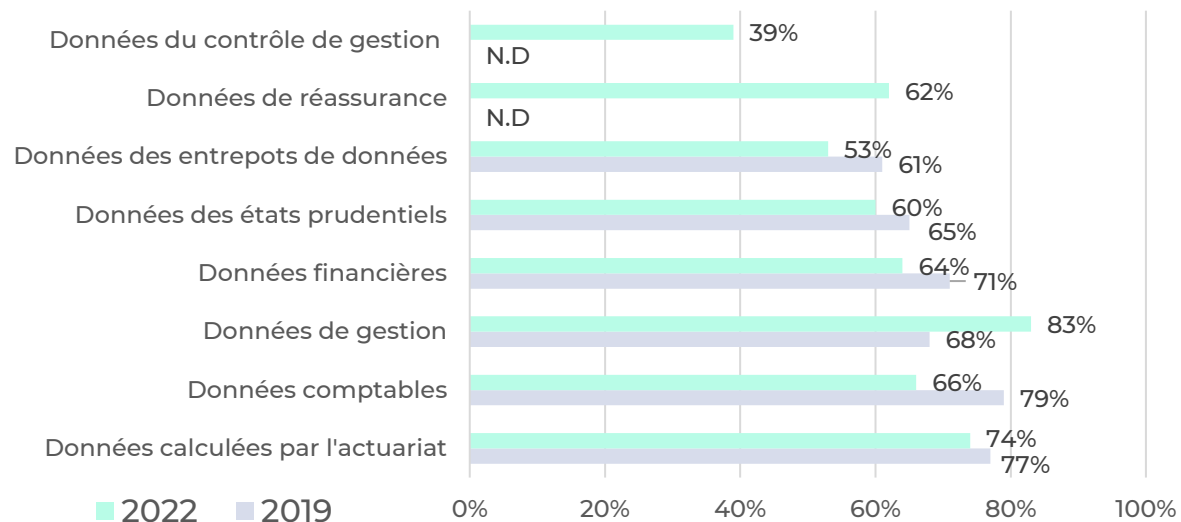
- La présence d'indicateurs QDD s'établit à 87% en 2022 (-2% vs 2019).
- Néanmoins, ce chiffre serait de 92% en 2022 en l'absence des petits organismes qui font plonger la moyenne de l'échantillon avec un score de 73%.
- Ces indicateurs sont majoritairement produits trimestriellement et annuellement
- **Ces indicateurs sont principalement présentés en comité QDD et à la direction de l'actuariat, la direction des risques et la direction financière mais rarement en comité exécutif et en conseil d'administration**
- La situation est quasiment semblable à celle de 2019 si ce n'est que la direction de l'actuariat et le comité QDD semblent plus informés des indicateurs QDD avec des hausses de 9 et 10%.

Le répertoire de la qualité des données

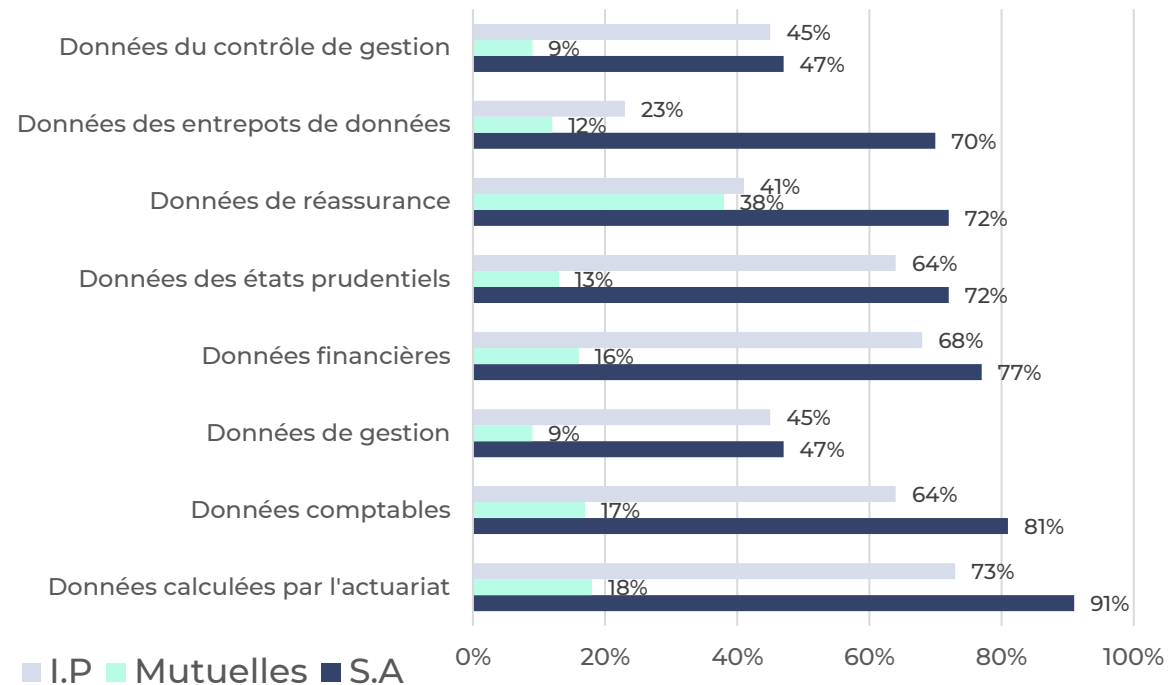
Présence d'un répertoire de données au sein de l'organisme



Données référencées dans le répertoire des données : 2019 Vs 2022



Données référencées dans le répertoire des données selon l'entité juridique (2022)

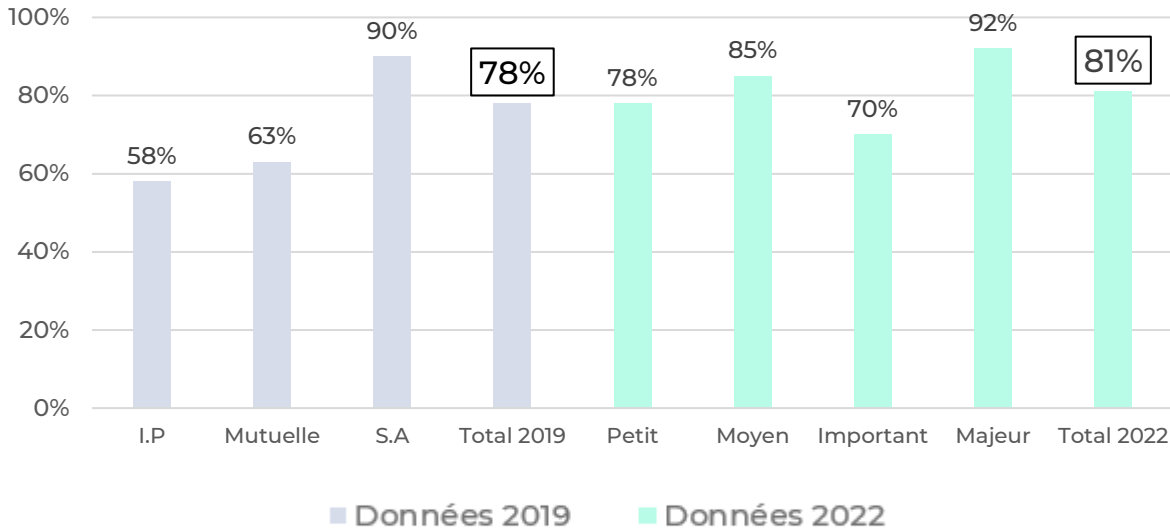


Commentaires Ailancy

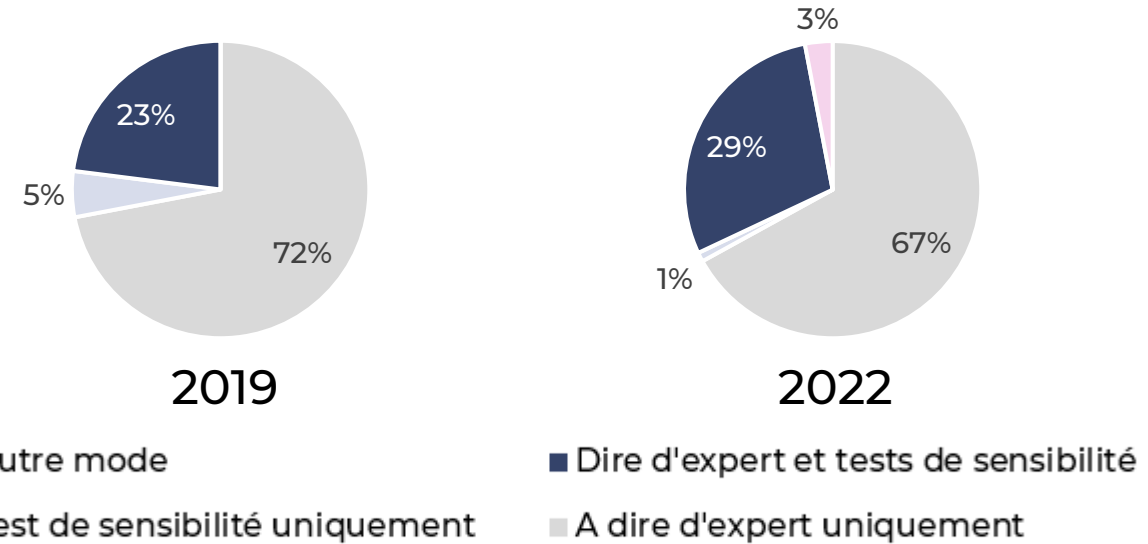
- Bien que disposer d'un répertoire des données soit une obligation réglementaire inscrite dans la directive Solvabilité II, 7 % des organismes toutes tailles confondues n'en sont toujours pas dotés. (+3% vs 2019).
- Les mutuelles ont un taux similaire de présence d'un répertoire de données mais celui-ci couvre beaucoup moins de catégories que celui des S.A et I.P.

La criticité des données

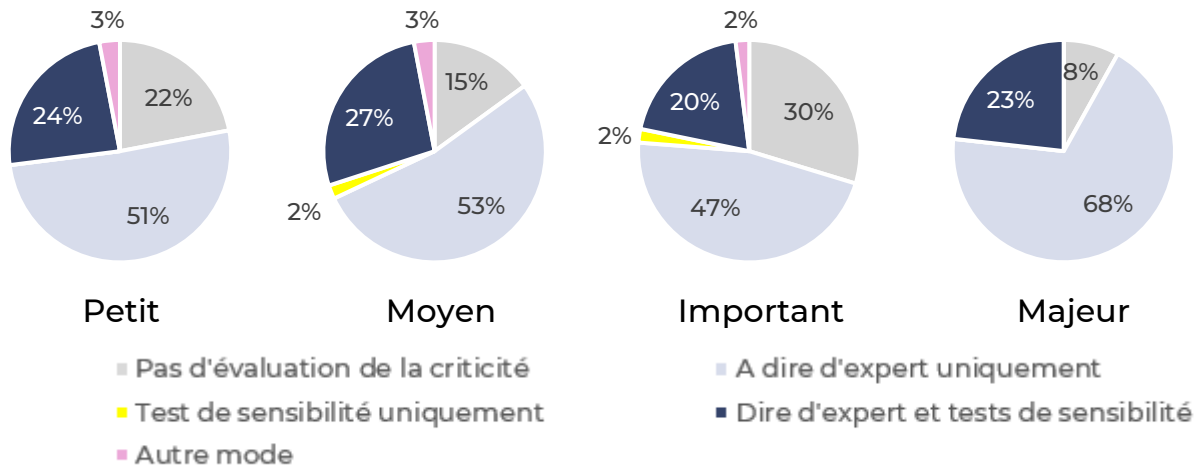
Présence d'un répertoire incluant la notion de criticité



Méthodes d'évaluation de la criticité des données quand la notion est définie



Evaluation de la criticité selon la taille de l'organisme en 2022

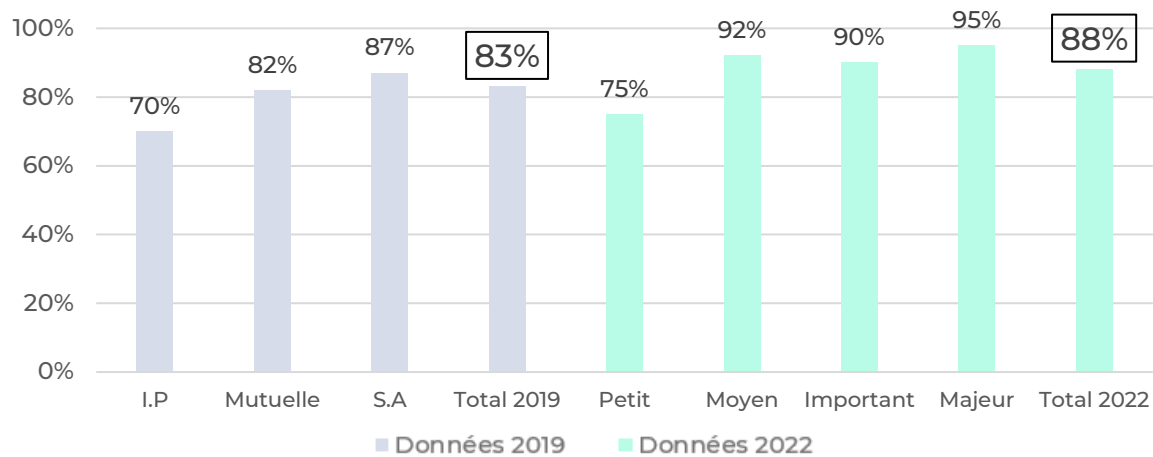


Commentaires Ailancy

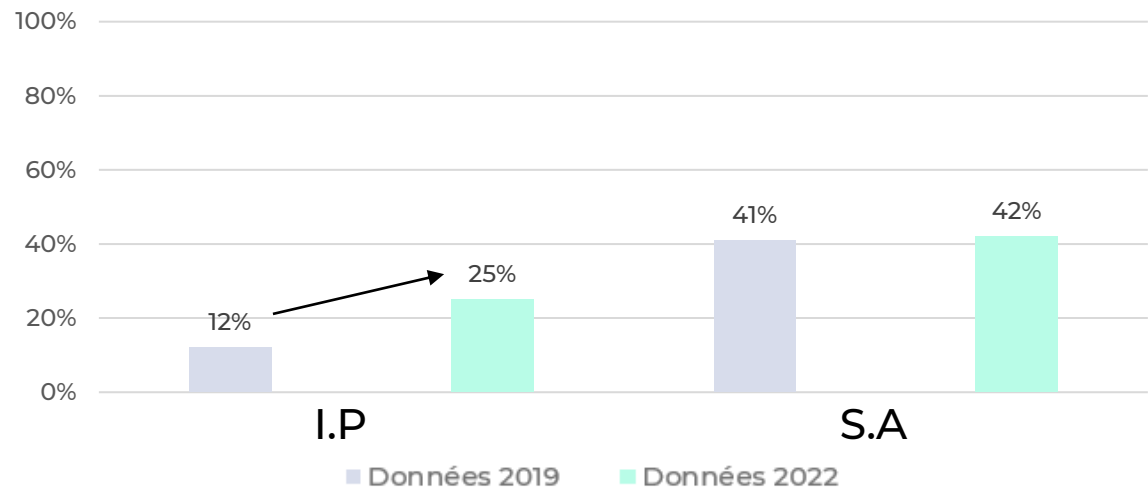
- L'évaluation de la criticité des données est bien supérieure chez les organismes S.A : 90% contre 63% et 58% pour les mutuelles et I.P.
- L'évaluation de la criticité des données est en progression (+3% vs 2019) mais n'est pas encore une pratique systématisée y compris dans les organismes de taille majeure (8 % d'entre eux).
- Lorsqu'elle est réalisée, cette évaluation est fondée uniquement sur l'avis d'experts dans 67 % des organismes toutes tailles confondues (-5% vs 2019).
- Cette baisse s'explique par le fait que les organismes les plus matures sur la thématique de qualité des données (29% des répondants) évaluent la criticité de leurs données en mixant cette approche avec des tests de sensibilité : +6% vs 2019.

La cartographie des flux

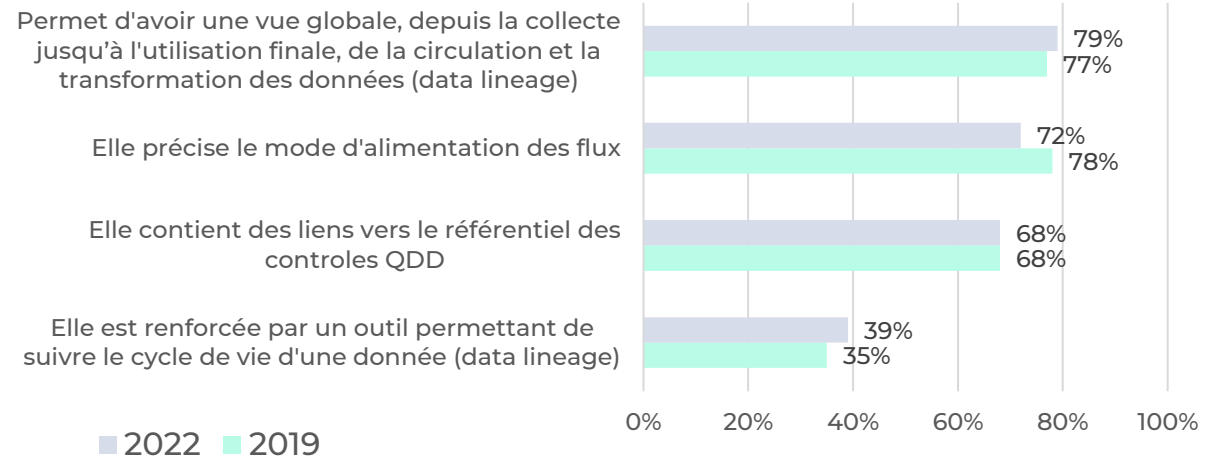
Part des organismes disposant d'une cartographie des flux de données documentée



Utilisation d'outils de lignage selon entité juridique



Caractéristiques de la cartographie des flux de données

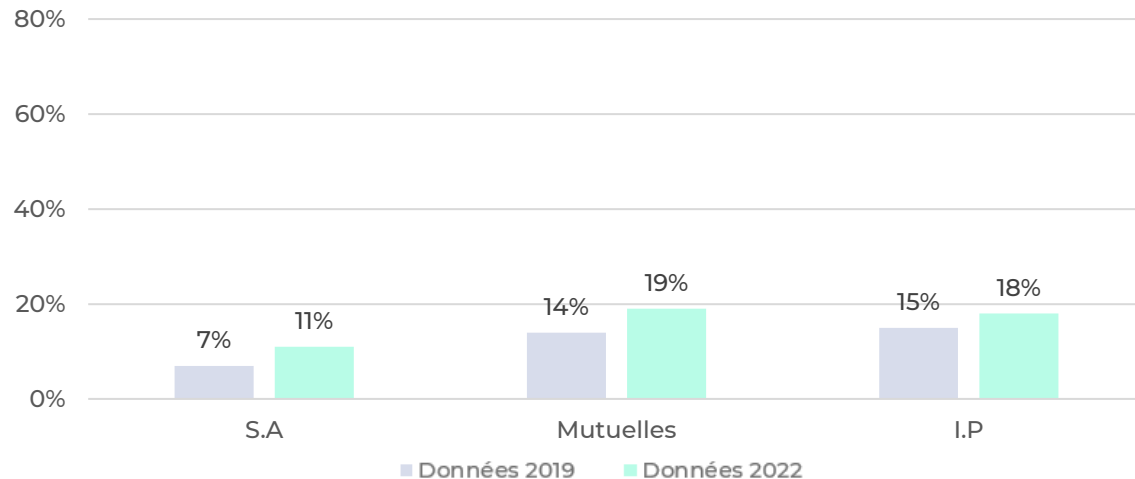


Commentaires AILANCY

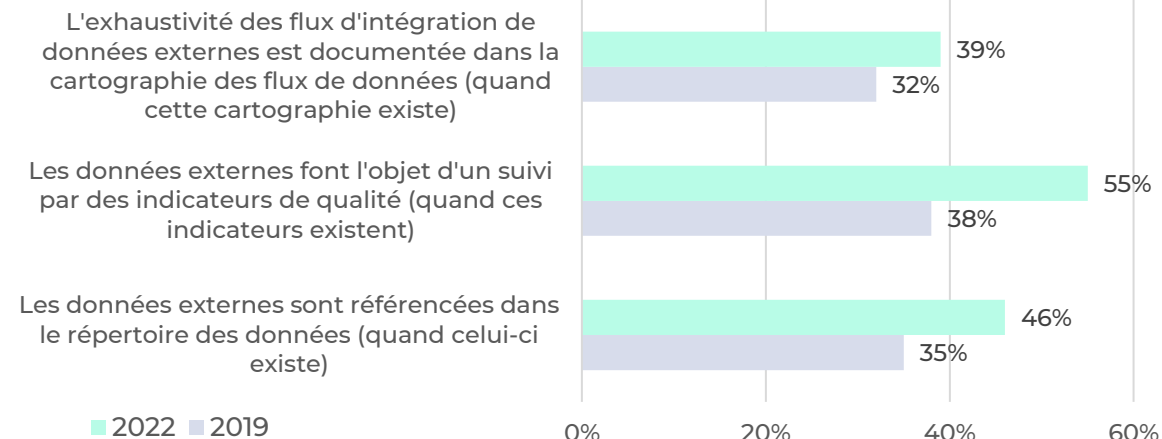
- **Encore 10% des acteurs importants (et 12% de l'échantillon total) du marché ne disposent pas d'une cartographie documentée des flux de données Solvabilité II. Il est plus qu'urgent pour ces acteurs d'agir rapidement.**
- De plus, pour 21 % des organismes, cette cartographie ne permet pas de disposer d'une vue globale de la circulation et de la transformation des données.
- **L'usage d'outils de lignage de données n'est pas encore implanté dans les pratiques des organismes dont seuls 39 % (+ 5% vs 2019) renforcent leur cartographie avec ce type d'outil. Sur cette pratique, les institutions de prévoyance sont en retrait car 25 % d'entre elles utilisent de tels outils contre 42 % des sociétés d'assurance. Cependant le chiffre des I.P double sur la période 2019/2022 tandis que celui des S.A reste stable.**

Les données externes de gestion

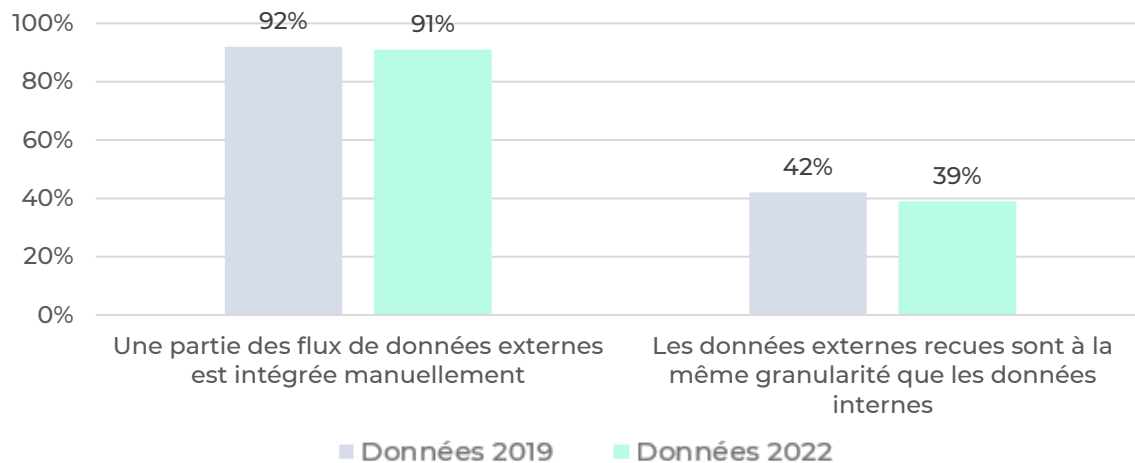
Part des données externes de gestion impliquées dans le calcul du montant total de provisions



Caractéristiques des données externes de gestion



Évolution des pratiques en matière de données externes

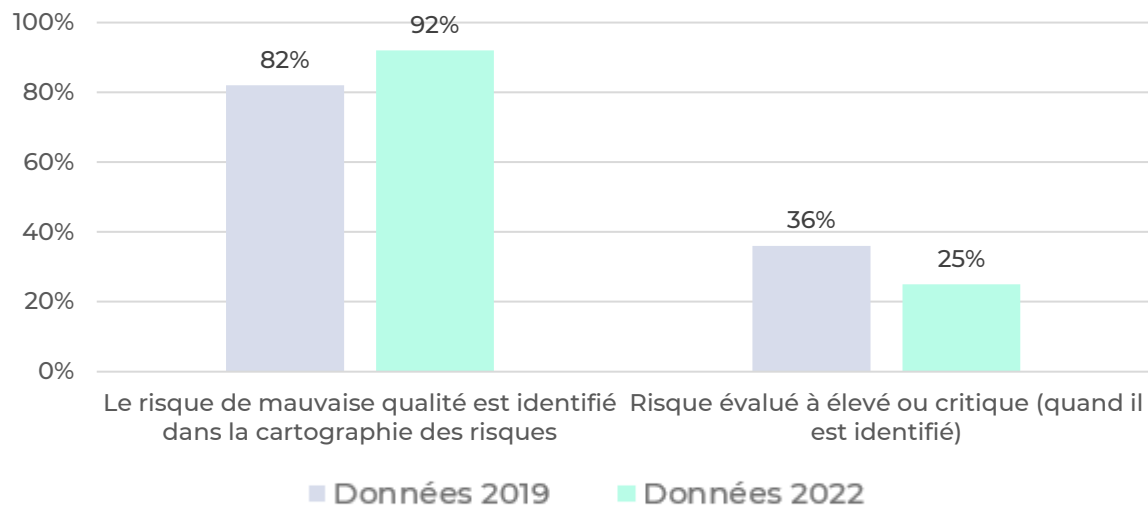


Commentaires AILANCY

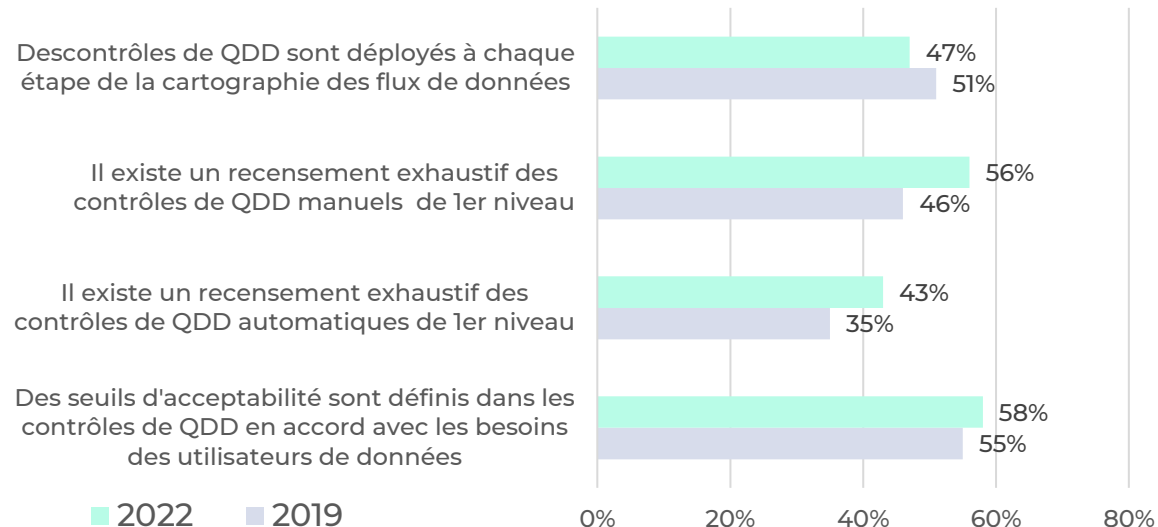
- 18 % des répondants déclarent ne pas utiliser de données externes pour le calcul des provisions.
- Le niveau de maîtrise de ces données est en hausse mais reste perfectible. Le référencement en répertoire augmente de 11%, le suivi par les indicateurs de 17% et la documentation dans la cartographie de 7%.
- Néanmoins, une grande majorité des organismes (91 %) doit intégrer ces flux externes manuellement, ce qui présente un risque accru d'erreur pour les calculs prudentiels.
- Les pratiques en matière d'intégration et de granularité des flux n'ont pas évoluées significativement depuis l'enquête de 2019.

Dispositifs de contrôle interne 1/2

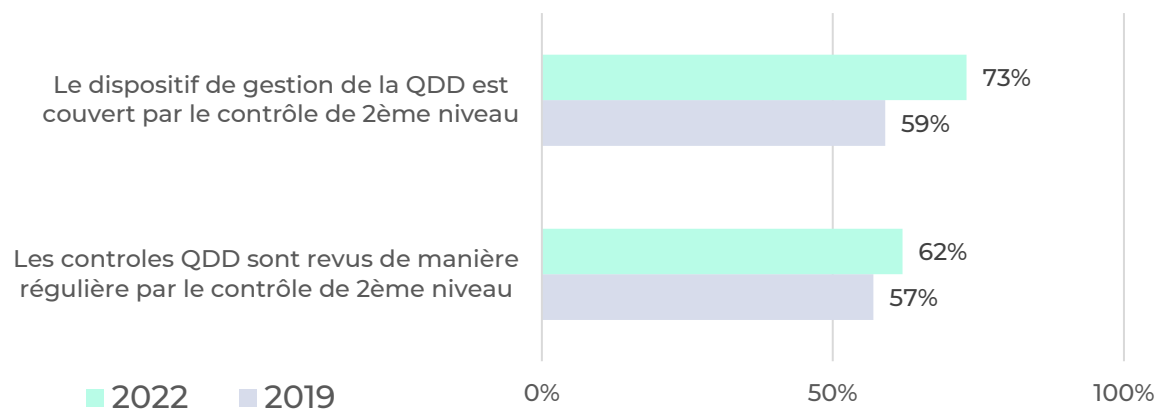
Identification et évaluation du risque de mauvaise qualité des données



Caractéristiques des contrôles QDD de 1er niveau



Caractéristiques des contrôles QDD de 2ème niveau

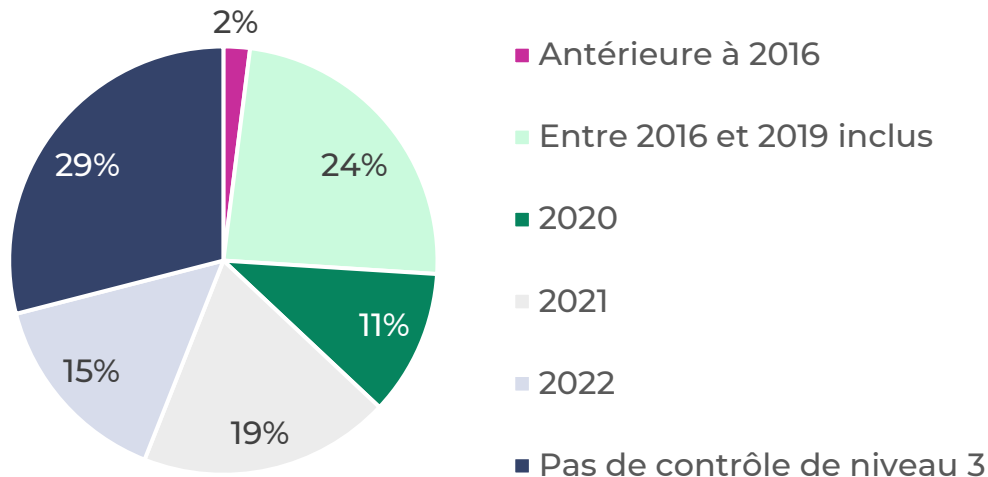


Commentaires AILANCY

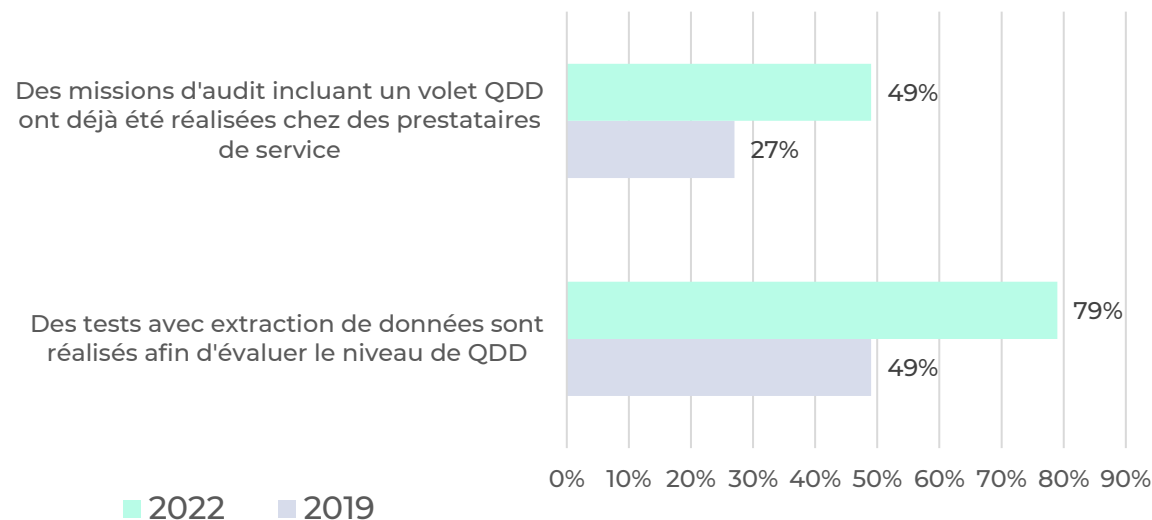
- La grande majorité (92 %) des organismes a identifié le risque de mauvaise qualité des données dans la cartographie des risques (+10% vs 2019).
- 58 % des répondants indiquent avoir défini des seuils d'acceptabilité dans les contrôles (+3pts par rapport à 2019).
- Le contrôle de premier niveau est encore faible pour près de la moitié des répondants. Dans 73% des organismes, le dispositif de gestion de la qualité des données est pris en compte dans le périmètre d'intervention de la deuxième ligne de défense. (+ 14% vs 2019)
- Néanmoins il subsiste encore 40% des organismes qui n'effectuent pas une revue régulière de leurs contrôles de premier niveau.
- **Finalement le contrôle de premier et de deuxième niveau est encore trop peu largement déployé par les organismes et se doit d'évoluer.**

Dispositifs de contrôle interne 2/2

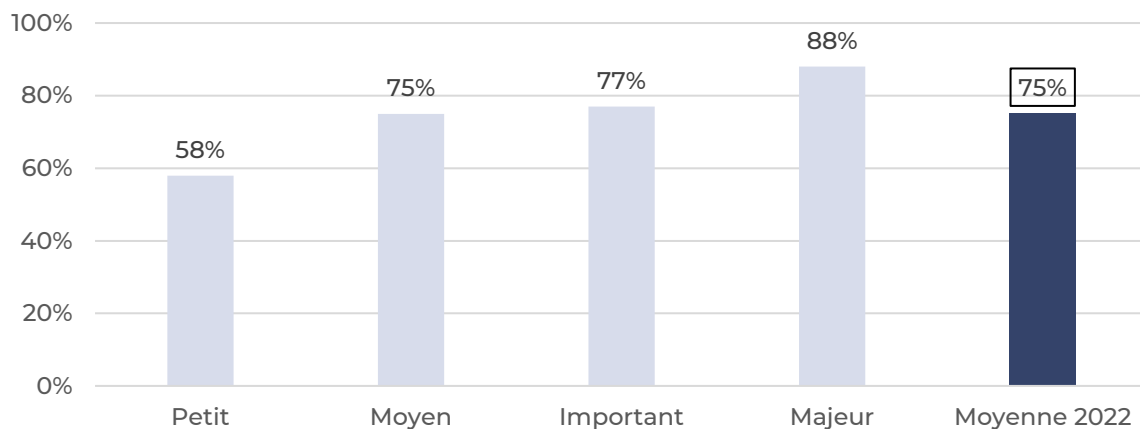
Année du dernier audit portant sur le dispositif de gestion de la qualité des données



Caractéristiques des missions d'audit portant sur la QDD



Fonction actuarielle s'appuyant sur les résultats de contrôles QDD pour justifier son appréciation sur la suffisance et la qualité des données (2022)



Commentaires Ailancy

- Environ un tiers (29 %) des organismes n'a jamais réalisé d'audit sur le dispositif de qualité des données.
- Ces audits incluent la plupart du temps des tests avec extraction de données dans 79% des cas (+30% vs 2019). Enfin, les audits incluant un volet QDD chez les prestataires de services restent rares mais sont en forte augmentation (+22% vs 2019).
- La fonction actuarielle formalise dans le rapport actuariel son appréciation de la suffisance et de qualité des données alimentant les provisions techniques dans la quasi-totalité des organismes (99 %) et dispose du reporting formalisé synthétisant les résultats des contrôles et indicateurs relatifs à la qualité des données dans 75% des cas.

A propos d'Ailancy

Chiffres et Savoir Faire



Une offre de services complète dédiée à l'industrie financière



Conseil en organisation et management

- Stratégie de développement
- Compétitivité des organisations
- Risques & conformité
- Conduite de grands projets
- Transformation des SI
- Accélération digitale



Expertises et Solutions

- Expertise fonctionnelle métier
- Apport méthodologique
- Maîtrise de solution
- Réalisation technologique
- Offres en Nearshore d'externalisation de services
- Traitements d'opérations



Agence digitale

- Stratégie & Conception digitale
- Expérience utilisateurs
- Conception & réalisation de produits
- Lab' Innovation
- Digital Marketing
- Green IT

300

Consultants répartis sur 5 entités



46M€

Chiffre d'affaires

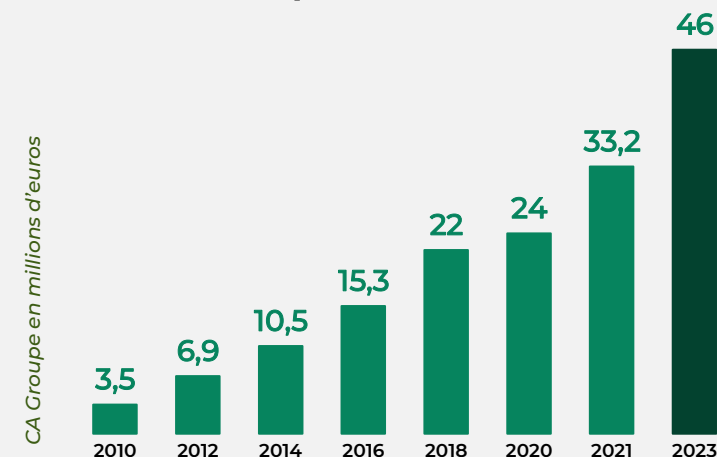


+1000

Missions réalisées



Une croissance continue depuis 15 ans



Ailancy vous accompagne sur tout le cycle de vie de la transformation



Élaborer la stratégie de développement

- > Étude de marché et positionnement stratégique
- > Stratégies opérationnelles
- > Cadrage et accompagnement de projets de développement



Améliorer la compétitivité de l'organisation

- > Refonte de processus et des organisations
- > Accompagnement de restructurations et fusions
- > Recherche de partenariats, d'outsourcing et de synergies



S'adapter aux contraintes réglementaires

- > Expertise forte notamment sur : ESG, MIF II, DDA, RGPD, DSP2, PRIIPS, ...
- > Conduite de veille, analyse d'impacts et appui à la mise en œuvre
- > Optimisation du risk management et du dispositif de conformité



Conduire de grands projets de transformation

- > Dispositifs PMO & pilotage de programme
- > Conduite de projets en méthodologie Agile
- > Mobilisation d'équipes pluridisciplinaires



Faire évoluer le Système d'information

- > Construction de schéma directeur informatique
- > Aide au choix de progiciels
- > Appui à la spécifications métier



Réussir sa transition digitale

- > Définition de plan de transformation digitale et aide à la déclinaison
- > Expertise en matière d'Open Banking, APIs, blockchain
- > Appui sur la présence au sein de l'écosystème Fintechs

« S'engager dans les transformations impactantes et durables de l'industrie financière »



Un cabinet spécialisé

- Une spécialisation sur les secteurs de la banque-assurance, un leader sur le marché français
- Une expertise sur les métiers et process de ses clients permettant d'offrir un service de haute qualité et sur-mesure



Un cabinet engagé

- Un ratio de 1 associé pour 10 consultants qui implique un engagement opérationnel pérenne des associés
 - Des consultants impliqués fortement en interne pour porter les ambitions du cabinet aux côtés des associés

Ailancy

- Une flexibilité en mission pour s'adapter aux contraintes des clients
- Une logique de confiance avec les clients (contrats, livrables...)
- Un effort de RSE important, un partenariat récemment noué avec Innov' & Co, cabinet adapté
- A venir : Nos interventions seront très prochainement évaluées en amont sur une échelle propriétaire de « finance durable »

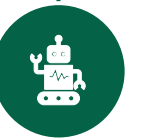
Un cabinet responsable



Une forte implication dans les Organismes de Place

- Une maîtrise de l'écosystème de prestataires et des Fintechs
- Une priorité donnée à la R&D (publications, études...) et à l'innovation (digital, blockchain...)

Un cabinet innovant



_ Wealth Management & Assurance Vie

Stratégie de développement

- > Stratégie d'acquisition client
- > Refonte d'offres de conseil en investissement et du parcours épargne
- > Définition des scénarios d'évolution au regard du portefeuille clients et des besoins de rationalisation des coûts
- > Analyse de la roadmap stratégique
- > Design de nouvelles offres et évaluation du ROI

Compétitivité de l'organisation

- > Amélioration de l'efficacité des front-office (banquiers et conseils)
- > Réflexion stratégique sur l'externalisation/sous-traitance/partnership sur les métiers de l'exécution, M/O
- > Optimisation des processus
- > Définition de target operating model en France et à l'étranger pour des acteurs locaux et globaux

Évolution du système d'information

- > Définition de l'architecture cible des outils front to compta et pilotage de la transformation
- > Choix d'OMS, PMS, Robo Advisors, Data Management, CRM, Core Banking...



Pilotage de Programme

- > Définition de l'architecture cible des outils front, middle et back-office et pilotage de la transformation
- > Programme d'intégration post-fusion
- > Programme d'excellence opérationnelle

Transition digitale

- > Mise en place méthodologie Agile
- > Digitalisation du processus d'information client avec optimisation du ciblage et gestion des choix
- > Digitalisation d'offres de conseil en investissement et de gestion sous mandat
- > Digitalisation du conseil patrimonial
- > Benchmark et refonte de portails web

Réglementaire

- > Etude d'impacts et pilotage de la mise en œuvre des projets réglementaires : MIF2/PRIIPS/DDA, GDPR, ESG (SFDR, TAXONOMIE), CSDR, FATCA, CRS, DAC 6, AML
- > Plan de remédiation KYC, AML, MIF2, ESG, DAC6
- > Étude d'impacts et mise en œuvre des projets de Place

Nos publications et nos événements

Finance Durable : Perspectives de marché & défis à relever

Encadrement renforcé du PSEE : Nouvelles lignes directes sur l'externalisation

CGP et modèles opérationnels : adaptations des modèles FO2BO aux nouvelles tendances de marchés

Eclairage CRM Wealth Management : Une nouvelle génération de CRM

Digitalisation du Conseil en investissement : Une nouvelle approche du conseil en investissement

Ils nous font confiance



Vos contacts



- **RAMADIER Mathieu**
Directeur Associé WM/Assurance Vie
mathieu.ramadier@ailancy.com
+33 6 62 42 49 85



32 rue de Ponthieu
75008 Paris
contact@ailancy.com

